

# Rapport financier 2023-2024

## Association Toulibre

### Introduction

---

Ce rapport financier couvre la période d'activité de l'association Toulibre du 1 septembre 2023 au 1 septembre 2024, ce qui correspond à la période s'étendant de la dix-septième assemblée générale ordinaire à la dix-huitième assemblée générale ordinaire.

Remarques :

- La comptabilité a été rapprochée au 31 août 2024. La comptabilité de ce rapport correspond donc à une période de 12 mois.
- Au 31 août 2024, un sponsor du Capitole du Libre 2023 n'a pas payé, celui-ci n'a pas été comptabilisé dans ce rapport.

### Produits

---

Les produits de l'association se détaillent comme suit :

Capitole du Libre - Partenariats Événement Entreprises	13 500,00 €
Capitole du Libre - Subventions Événement (Métropole, Région)	7 500,00 €
Capitole du Libre - Recette Boutique	4 814,45 €
Capitole du Libre - Recette Buvette	874,04 €
Association - Cotisations adhérents	475,00 €
Capitole du Libre - Fond de caisse	400,00 €
Association - Intérêts Livret A	84,07 €
Association - Location ExpoLibre	75,00 €
Association - Remboursement Bancaire <small>TPE, Activation carte</small>	70,00 €
<b>Total</b>	<b>27 792,56 €</b>

La grande majorité des produits de l'association est lié au Capitole du Libre (**97 % des recettes de l'association**).

Un sponsor Argent (500 €) n'apparaît pas dans ce bilan, en effet celui-ci a soldé sa facture au 31/10/2024.

Les recettes des cotisations sont plus symboliques qu'essentielles à la vie de l'association, notamment liés à la chute du nombre de cotisations.

## Charges

---

Le montant total des charges s'élève à :

Capitole du Libre - Achats Alimentaires Repas bénévoles, buffet samedi, collations buvette	-9 452,26 €
Capitole du Libre - Boutique Vêtement, Mug, Goodies	-4 630,99 €
Capitole du Libre - Sécurité SSIAP, Vigiles	-4 368,00 €
Capitole du Libre - Défraiement intervenant	-3 383,46 €
Capitole du Libre - Mechandising Ecocup, Tour de coup, Bracelet, Stickers	-1 890,71 €
Capitole du Libre - T-Shirt staff & vente	-971,59 €
Capitole du Libre - Infra Web Scaleway,	-968,30 €
Capitole du Libre - Location équipements Caméra, Utilitaire, Cafetières	-790,05 €
Capitole du Libre - Box Stockage matériel à l'année	-764,16 €
Capitole du Libre - Équipement association SSD, Powerbank, Kakemono, HDMI...	-652,60 €
Capitole du Libre - Fond de caisse	-400,00 €
Capitole du Libre - Impressions affiches, fléchage, programmes, ....	-329,11 €
Association - Assurance	-213,07 €
Association - Frais Bancaires	-208,88 €
Association - Cotisation Meetup	-178,99 €
Association - Dons association April	-100,00 €
Association - Noms de domaine	-95,96 €
Capitole du Libre - Consommables Piles, stylos, scotch, ...	-57,04 €
<b>Total</b>	<b>-29 455,17 €</b>

Comme pour les recettes, la majorité des charges de l'association est liée à l'organisation du Capitole du Libre.

Les cotisations de l'association couvrent à peine les frais fixes de l'association (frais bancaires, assurance, Noms de domaine).

Cette année à la vue du bilan 2022-2023 nous n'avons soutenu que l'APRIL.

## Résultat

---

Produits	27 792,56 €
Charges	-29 455,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>-1 662,61 €</b>

Les états financiers de 2023-2024 de l'association Toulibre font ressortir un résultat négatif de -1 662,61 €.

Le déficit de 1 662,61 € est à relativiser en tenant compte des années précédentes :

Bilan 2018-2019	6 493,71 €
Bilan 2019-2020	4 963,10 €
Bilan 2020-2021	3 143,21 €
Bilan 2021-2022	-1 070,53 €
Bilan 2022-2023	-2 629,31 €

La vocation de Toulibre reste non lucrative, avec un objectif prioritaire de soutenir le logiciel libre et ses événements.

## **Situation Financière de l'association**

Au 31 aout 2024, la situation financière de l'association était la suivante :

Compte Courant	14 101,06 €
Compte sur Livret A	15 240,33 €

La trésorerie reste positive, permettant de continuer les activités de l'association pour l'année suivante.

## **Capitole du libre 2023**

L'édition 2023 du Capitole du Libre a généré un déficit de 1 411,94 €. Deux facteurs expliquent ce résultat :

- Un sponsor (500 €) n'a pas réglé à temps. Mais il a réglé en octobre 2024, cela sera donc une avance pour l'exercice 2023-2024
- Les recommandations de l'INP ENSEEIHT ont nécessité une augmentation des heures de sécurité, ajoutant 1 000 € de dépenses par rapport à l'année précédente.